



CINQ IDÉES



L'immigration est un thème à ce point passionnel dans notre pays qu'il est difficile de faire sereinement le partage entre les faits établis et les idées reçues. A la lumière des connaissances disponibles, essayons de dissiper quelques confusions...

Par François Héran (Institut national d'études démographiques)

Texte extrait de « Population et société », n°397, janvier 2004.

Références

- ✪ **Michèle Tribalat (dir.)**
Cent ans d'immigration. Etrangers d'hier, Français d'aujourd'hui, coll. « Les cahiers de l'Ined », n° 131, 1991, 302 p.
- ✪ **Fabienne Daguet**
Un siècle de démographie française, « Insee-Résultats », 1995, 306 p.
- ✪ **Xavier Thierry**
« Les entrées d'étrangers en France : évolutions statistiques et bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997 », Population, 55 (3), 2000, Ined, p. 567-620
- ✪ **Patrick Weil**
« Populations en mouvement, État inerte », dans : Roger Fauroux et Bernard Spitz (dir.) Notre État, Paris, R. Laffont, 2001, p. 413-433
- ✪ **Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch (dir.)**
Démographie : analyse et synthèse, t. 4 : Les déterminants de la migration, Paris, Ined, 2003, 225 p.
- ✪ **Gildas Simon**
« Les Migrations internationales », Population & Sociétés, n° 382, Ined, septembre 2002.
- ✪ **François Héran**
« Le système des migrations dans l'arrière-pays de la Costa del Sol », dans : A.-M. Bernal et al. - Tourisme et développement régional en Andalousie, Paris, Casa de Velazquez, 1979, p. 95-133
- ✪ **Saskia Voets, Jeannette Schoorl et Bart De Bruijn (eds.)**
Demographic consequences of international migration, Nidi, The Hague, 1995, 430 p.
- ✪ **François Héran (dir.)**
Immigration, marché du travail, intégration, Commissariat général du Plan, Paris, La Documentation française, 2002, 230 p.

01

La France serait un « pays d'immigration massive »

La France est devenue le pays d'Europe où la croissance démographique dépend le moins de l'immigration (pour un tiers seulement). Chaque année, la France compte 200 000 naissances de plus que de décès, alors que le solde migratoire (la différence entre les entrées et les sorties de migrants) est estimé aux alentours de 65 000 personnes.

Ce constat reste largement méconnu et l'image contraire prévaut : celle d'une France en déclin démographique, prise d'assaut par une vague montante d'immigration. À quoi tient une telle méconnaissance ?

✪ D'abord aux concentrations de population immigrée extrêmement élevées dans certaines communes.

✪ Ensuite et surtout, à la mémoire de situations révolues : d'une part, la France a été un pays de forte immigration après la Première Guerre mondiale (le solde migratoire représentait alors les deux tiers de la croissance démographique) ; d'autre part, des années soixante au

milieu des années soixante-dix, le solde migratoire atteignait encore 40 %, alors que le baby-boom n'était pas achevé.

En réalité, les flux actuels d'immigrants restent très en deçà des niveaux atteints il y a trente ans et sans commune mesure avec les niveaux atteints aujourd'hui en Allemagne et en Europe du Sud.

La pression migratoire exercée aux frontières existe bien, en particulier à travers la procédure de demande d'asile, mais elle ne correspond pas à une invasion. C'est pour l'essentiel un flux régulier en provenance de nos anciennes colonies d'Afrique et d'Asie, dans lequel les étudiants sont de plus en plus nombreux. Ce phénomène n'a rien de comparable avec les migrations massives que l'Allemagne a accueillies en provenance de l'ex-Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie. Il n'a rien à voir non plus avec les migrations de main-d'oeuvres qui affluent dans les pays de l'Europe méditerranéenne. ♦

REÇUES

SUR L'IMMIGRATION

02

Le taux de fécondité de la France serait largement dû aux familles immigrées

L'écart entre la fécondité des immigrées et celle des Françaises natives est très inférieur à ce que l'on croit. Dans la période 1991-1998, le nombre moyen d'enfants par femme était de 1,72 en France métropolitaine pour l'ensemble des femmes, et de 1,65 pour les seules Françaises natives. De 1,65 à 1,72, il n'y a jamais qu'un écart de 0,07 enfant : les immigrées, qui ne représentent que le douzième des femmes en âge d'avoir des enfants, sont trop peu nombreuses pour pouvoir relever sérieusement le taux de fécondité du pays ; et elles n'ont en moyenne que 2,2 enfants.

En effet, la fécondité a chuté en Europe du Sud et, plus encore, au Maghreb (plus de 7 enfants par femme vers 1970, près de 2,5 aujourd'hui). Cette baisse devient également sensible dans les capitales de l'Afrique subsaharienne. L'image classique de la famille immigrée surchargée d'enfants ne correspond donc plus à la réalité. ♦

03

Indénombrable, l'immigration irrégulière serait « innombrable »

Les opérations de régularisation effectuées périodiquement dans les pays européens donnent une idée de l'ordre de grandeur de la migration dite clandestine. En effet, le simple bruit d'une régularisation mobilise rapidement les intéressés...

La France a régularisé en 1982 quelque 132 000 immigrés et satisfait en 1997-1998 environ 90 000 demandes sur 130 000. Dans les deux cas, il s'est avéré que les durées de séjour des migrants non déclarés s'étaient étalées sur une dizaine d'années. Ce constat a conduit les statisticiens à les répartir sur le solde migratoire des dix années précédentes, soit un supplément annuel de 13 000 migrants. Comparé au solde estimé par l'Insee (50 000 en année moyenne), il s'agit d'une révision à la hausse de 25 %. Ce correctif est sans doute important, mais il ne bouleverse pas les ordres de grandeur de l'immigration : on est loin des opérations de régularisation de très grande envergure qu'ont dû mener l'Espagne, l'Italie et la Grèce ces cinq der-

nières années, avec des effectifs de demandeurs qui ont parfois excédé le demi-million.

Un autre mode d'estimation du nombre d'immigrés clandestins consiste à synthétiser les analyses sur le travail non déclaré, principal soutien économique de l'immigration irrégulière. Ce type d'activité se concentre à plus de 90 % dans le bâtiment et les travaux publics, le tourisme, le travail agricole, la confection et le service domestique. Or, dans ces secteurs, l'immigration irrégulière côtoie une main-d'oeuvre au noir nationale encore plus nombreuse, limitant le nombre d'immigrés impliqués. ♦

04

La statistique publique serait impuissante à comptabiliser correctement les immigrés

La mesure des flux migratoires est un art difficile : seule une partie des entrées sont enregistrées par les organismes officiels et les retours ne sont guère observables. Mais une fois nés et élevés en France, les enfants de l'immigration sont intégrés dans la statistique démographique, sociale ou scolaire. Ces statistiques ne sont pas parfaites. Toutefois, il est toujours possible d'en relever les incohérences comptables.

On sait, par exemple, qu'une fraction croissante des personnes âgées ayant migré en France dans leur jeune âge tendent avec le temps à se déclarer « Françaises de naissance » au lieu de continuer à dire qu'elles ont acquis la nationalité. Avec le temps, elles ne se sentent donc plus immigrées. C'est à l'évidence un signe d'intégration accomplie.

Il en est de même pour les familles qui ne savent pas toujours si leurs enfants nés en France sont français de naissance en vertu du droit du sol. Certaines familles déclarent ainsi au recensement une nationalité qui reste encore à venir.

D'autre part, personne en France n'est tenu de déclarer en mairie ses changements de résidence alors que cette obligation est générale chez nos voisins européens et conditionne souvent l'accès à l'école et à la protection sociale. Cette exception française (et anglaise) est-elle un manquement ? On ne peut oublier les leçons du passé : la seule période de notre histoire où la déclaration du changement de résidence a été rendue obligatoire est le régime de Vichy... Et il s'en est servi pour organiser la rafle du Vél d'Hiv en juillet 1942. Ce système a été aboli à la Libération. Aucun organisme statistique n'en demande aujourd'hui le rétablissement. ♦



© CCDF (G. Grainger)

05

Accueillir l'immigration, c'est accueillir la « misère du monde »

Quand on évoque la « misère du monde », on songe à l'immigration en provenance des pays du Sud, les plus pauvres de la planète, vers les pays du Nord, les plus riches. Mais où ces migrants du Sud se situent-ils au juste sur l'échelle sociale de leur société d'origine ? Rarement au plus bas, et souvent au-dessus de la moyenne. Le cas du Portugal est révélateur : l'émigration des années soixante et soixante-dix a été davantage le fait des petits propriétaires du Nord que des journaliers agricoles de l'Alentejo, pourtant plus pauvres. Même chose en Espagne. Une étude ancienne menée dans des villages de montagne du Sud de l'Andalousie montre que les plus pauvres (ouvriers agricoles, illettrés, chargés de famille) se faisaient ouvriers ou maçons dans les provinces limitrophes. Les jeunes alphabétisés, eux, se reportaient sur les barrages ou les usines du nord de l'Espagne. Seuls les mieux dotés (plutôt jeunes, avec des études primaires et quelques économies) pouvaient se permettre une installation en France, en Allemagne ou en Suisse. De telles études

restent rares. La seule enquête d'envergure récente commandée par Eurostat au Nidi (Institut de démographie néerlandais) montre que les migrants sont plus instruits que les non-migrants dans le cas de la Turquie, de l'Égypte et du Ghana, alors que c'est l'inverse au Maroc.

Dans l'ensemble, les migrants représentent par rapport aux non-migrants de la société d'origine une population sélectionnée : en meilleure santé, plus instruite, plus entreprenante, dotée d'un minimum de ressources pour payer le voyage et les frais d'installation.

En fait, plus que la misère du monde, c'est la misère des États qu'il faudrait évoquer comme ressort majeur de la migration. Nombreux sont les pays trop démunis, en effet, pour garantir un minimum de sécurité aux projets individuels (administration désorganisée, système politique instable, infrastructures insuffisantes). Cette situation rend difficile la distinction entre migration économique et migration politique. Pour l'heure, ce lien entre gouvernance et émigration a peu été étudié. ♦